

POLITIQUE AMÉRICAINE

L'ÉDUCATION, ENJEU D'AVENIR ← POUR L'AMÉRIQUE

LES DIFFICULTÉS DE LA
RÉFORME DE L'ÉDUCATION

LES ÉTATS-UNIS FACE
AU LIBRE-ÉCHANGE

LA BATAILLE YUAN-DOLLAR

POLITIQUE AMÉRICAINNE

Revue quadrimestrielle

Rédacteurs en chef

François VERGNIOLE DE CHANTAL
Alexandra DE HOOP SCHEFFER

Comité de rédaction

Anne-Lorraine BUJON DE L'ESTANG
Institut des hautes études
sur la justice
Frédéric DOUZET
Université de Paris VIII
Vincent MICHELOT
Institut d'études politiques
de Lyon
Yannick MIREUR
École spéciale militaire
de St-Cyr
Denis LACORNE
Centre d'études et de recherches
internationales

Directeur de la Publication

Pascal LOROT
Institut Choiseul

Fondateur

Yannick MIREUR

Comité international de parrainage

Nicolas BAVEREZ, essayiste
Stephen W. BOSWORTH, doyen, Fletcher School of Law and
Diplomacy, ancien ambassadeur des États-Unis en Corée du Sud
et aux Philippines
François BUJON DE L'ESTANG, ancien ambassadeur de France aux
États-Unis
Henry E. CATTO, président, Atlantic Council of the United States,
Washington DC
Michel CROZIER, de l'Institut
Susan EISENHOWER, présidente honoraire, Eisenhower Institute,
Washington DC
Jean-Dominique GIULIANI, président, Fondation Robert Schuman,
Paris
Lee H. HAMILTON, directeur, Woodrow Wilson International Center
for Scholars, Washington DC
François HEISBOURG, conseiller du président de la Fondation pour la
recherche stratégique, Paris
Jerry MACARTHUR HULTIN, président, Polytechnic University de
New York, ancien sous-secrétaire à la Marine
Robert E. HUNTER, conseiller, Rand Corporation, ancien
représentant permanent des États-Unis auprès de l'OTAN
Amiral Jacques LANXADE, ancien chef d'État-major des armées
Jessica T. MATHEWS, présidente, Carnegie Endowment for
International Peace, Washington DC
Thierry DE MONTBRIAL, de l'Institut, directeur général de l'Institut
français des relations internationales (Ifri)
William A. NISKANEN, ancien président, Cato Institute, Washington
DC
Thomas R. PICKERING, ambassadeur des États-Unis, ancien
sous-secrétaire d'État
Clyde V. PRESTOWITZ, président, Economic Strategy Institute,
Washington DC
Robert B. REICH, ancien secrétaire au Travail, professeur, University
California, Berkeley
William RICHARDSON, gouverneur du Nouveau Mexique
Michel ROCARD, ancien Premier ministre
Andrés ROZENTAL, ambassadeur éminent du Mexique
James R. SCHLESINGER, ancien secrétaire à la Défense,
directeur de la publication, *The National Interest*
Guillaume SCHLUMBERGER, délégué à la prospective et à la stratégie,
ministère de l'Intérieur

(†) *Raymond BARRE, ancien Premier ministre*
Jean-François REVEL, de l'Académie française
Arthur M. SCHLESINGER Jr., historien,
ancien conseiller du président John F. Kennedy

POLITIQUE AMÉRICAINNE

28, rue Étienne Marcel
75002 Paris
Téléphone : 01 53 34 09 93
Télécopie : 01 53 34 09 94
pa@choiseul-editions.com
www.choiseul-editions.com

Conseil scientifique

Suzanne BERGER, directrice, M.I.T. International Science and Technology Initiatives, Massachusetts Institute of Technology
John D. DONAHUE, professeur, Center for Business and Government, John F. Kennedy School of Government, Harvard University
Jean-François DAGUZAN, chercheur, Fondation pour la recherche stratégique
Jean-Pierre DUPUY, professeur, Stanford University, École Polytechnique
John E. ENDICOTT, président de l'université Woosong, Corée du Sud
Stephen J. FLANAGAN, vice-président, Center for Strategic and International Studies (CSIS)
Francis FUKUYAMA, professeur, School of Advanced International Studies, Johns Hopkins University
William A. GRAHAM, doyen, Harvard Divinity School, Harvard University
Laurent L. JACQUE, directeur, International Business Relations Program, Fletcher School of Law and Diplomacy, Tufts University
Robert O. KEOHANE, professeur, Department of Political Science, Duke University
Charles A. KUPCHAN, professeur, Department of Government, Georgetown University
Sidney MILKIS, professeur, Miller Center, University of Virginia
William R. MOOMAW, directeur, International Environment and Resource Policy Program, Fletcher School of Law and Diplomacy, Tufts University
Joseph S. NYE, ancien doyen, John F. Kennedy School of Government, Harvard University
Saskia SASSEN, professeur, Department of Sociology, University of Chicago
Dimitri K. SIMES, président, Nixon Center
Anne-Marie SLAUGHTER, ancienne doyenne, Woodrow Wilson School of Public and International Affairs, Princeton University
Ezra SULEIMAN, directeur, Program in European Politics and Society, Princeton University
Serge SUR, professeur, Université de Paris-Panthéon-Assas
Dali YANG, doyen, Department of Political Science, University of Chicago

**Revue publiée avec le soutien de l'Institut Choiseul
pour la Politique internationale et la Gééconomie,
et du Centre national du livre (CNL)**

POLITIQUE AMÉRICAINNE

Revue quadrimestrielle

SOMMAIRE

Perennial Problems with Federal Education Reform in the United States 11

Jeffrey E. MIREL, Maris A. VINOVSIS

Depuis les années 1960 et les réformes de Lyndon B. Johnson, les présidents ont tous tenté d'utiliser leur capital politique en modifiant les systèmes d'éducation aux États-Unis. Pourtant, aucun de ces efforts n'a atteint ses objectifs. Les ambitions de Goal 2000 ou du No Child Left Behind se sont avérées irréalistes. Au vu des contraintes budgétaires au niveau fédéral, il y a fort à parier que l'essentiel du financement va demeurer le domaine des autorités locales, elles-mêmes prises au piège d'une crise budgétaire extrêmement sévère. L'ambition réformatrice se cantonne alors largement à uniformiser les critères existants mais à coût constant. Il demeure pour l'instant difficile de savoir si Barack Obama va réussir à développer une politique fédérale de l'éducation.

Quelle stratégie pour l'enseignement supérieur après le plan de relance ? 35

John Aubrey DOUGLASS

Le plan de relance de l'administration Obama a certes permis de limiter les coupes budgétaires dans les services publics en 2009-2010. Mais il n'est pas suffisant. Le financement du plan de relance sera épuisé en 2011. En pratique, les budgets de l'enseignement supérieur sont déterminés par les États fédérés. Or les États fédérés sont extrêmement contraints dans leur possibilité d'emprunts, ce qui fait de l'État fédéral, dont les possibilités d'emprunts sont théoriquement sans limites, le garant budgétaire en dernier ressort. Mais le Congrès et la présidence semblent peu susceptibles de définir un nouveau plan. Dans ces conditions, il est inévitable que les universités publiques connaissent à nouveau de sérieuses difficultés budgétaires.

**Examining Teacher Turnover:
The Role of School Leadership 55**

Rekha BALU, Tara BÉTEILLE, Susanna LOEB

Ce texte étudie les raisons pour lesquelles les professeurs de l'enseignement secondaire public démissionnent : si le pourcentage global n'est pas particulièrement élevé aux États-Unis, cette moyenne cache néanmoins la profonde inégalité entre les écoles. Celles qui ont une population d'élèves pauvres et issus des minorités sont particulièrement affectées. L'article analyse les profils sociologiques des enseignants démissionnaires, et, à partir d'interviews réalisées avec des directeurs d'établissements publics à Milwaukee (Wisconsin), souligne le rôle déterminant d'une gestion flexible des personnels au niveau local.

**La paralysie des négociations de Doha :
les subventions agricoles en Europe et aux États-Unis 81**

Elliot J. FELDMAN

Lorsque le cycle de Doha des négociations commerciales internationales a échoué en juillet 2008, la critique s'est concentrée sur la Chine et l'Inde. Cependant il existait de nombreux points susceptibles de les mettre en péril, et le plus important d'entre eux ne résidait pas dans le monde en développement, mais dans les subventions agricoles et institutionnalisées de l'Union européenne et des États-Unis. Il devrait être possible de réduire ces subventions et de permettre l'achèvement de ce cycle, parce qu'elles sont économiquement non viables en Europe, et idéologiquement répréhensibles aux États-Unis. Jusqu'à présent l'histoire de la libéralisation des échanges est le reflet des initiatives des présidents américains démocrates ; toutefois, le libre-échange n'est pas la priorité de l'administration Obama.

Rapport d'étape sur l'altermondialisme américain 97

Jean-Baptiste VELUT

Plus de dix ans après les manifestations contre l'Organisation mondiale du commerce à Seattle, le bilan politique des mouvements altermondialistes aux États-Unis est mitigé. D'un côté, la mobilisation des *outsiders*, représentant l'aile non institutionnalisée, accuse un certain déclin, qui s'explique par une combinaison de facteurs internes et externes. De l'autre, l'action politique plus constante des groupes d'intérêts ou *insiders*, a, sans complètement compromettre la politique de libéralisation des échanges, permis à la cause altermondialiste d'occuper une place de plus en plus visible dans les débats sur la mondialisation aux États-Unis. Ce constat reste valable pour l'administration Obama, malgré son ouverture qui, bien que sensible aux revendications sociales et environnementales de la coalition syndicalo-écologiste, n'a pas véritablement changé l'orientation de la politique économique extérieure américaine.

Commentaire 125

Victor SHIH, *Factions and Finance in China. Elite Conflict and Inflation* par Yannick MIREUR

Livre signalé 135

Camille FROIDEVAUX-METTERIE, *Politique et religion aux États-Unis* par François VERGNIOLE DE CHANTAL

Éditorial

L'Amérique s'interroge depuis plusieurs années sur sa place dans le monde. Celle-ci s'est appuyée notamment sur une capacité intellectuelle dont le prestige des universités est un symbole et un outil, et qui affecte la compétitivité des États-Unis. George W. Bush s'en était inquiété et avait annoncé une American Competitiveness Initiative dans son discours sur l'état de l'Union de 2006, où l'enseignement scientifique et l'innovation technologique étaient au cœur de la démarche, notamment devant les craintes d'un dépassement par la Chine et l'Inde dont la justesse fait débat. L'inquiétude ne se cantonnait pas à l'enseignement supérieur ; l'un des premiers actes législatifs de l'administration Bush fut le No Child Left Behind Act de 2002, qui concernait l'enseignement général et tentait d'insuffler des obligations de résultat en échange de fonds fédéraux, en particulier pour les établissements difficiles, dans un pays où la responsabilité principale de l'enseignement incombe au niveau local à hauteur de 70 % environ – les États fédérés, dont la crise économique vient aggraver une situation financière souvent désastreuse, supportent un tiers des dépenses, l'État fédéral comptant pour les 10 % restants. Comme le montre le texte de Rekha Balu, Tara Béteille, Susanna Loeb, toutes trois de Stanford, selon une perspective assez typiquement américaine, un enjeu majeur est la flexibilité de gestion au niveau local pour lutter contre les innombrables démissions des maîtres dans le secondaire, illustration des difficultés d'un système américain que le fédéralisme tend à exaspérer en l'absence d'un principe de péréquation, et où persiste l'illettrisme.

La réforme du No Child Left Behind adoptée en mars s'est donc inscrite dans un contexte chargé politiquement et

économiquement, mais elle ne rompt pas avec l'esprit de la loi Bush. Elle porte des mesures d'évaluation des maîtres en fonction des résultats des élèves aux tests généraux d'aptitude et un effort de conditionnalité pour les établissements fréquentés par les moins nantis et les minorités, dont certains sont en échec chronique.

Proche des syndicats de l'enseignement, dont la coloration politique et les réflexes ressemblent à ceux des organisations françaises, le parti démocrate était en terrain difficile. La réforme du système d'éducation aux États-Unis est un sujet ancien et l'enseignement y occupe, comme en France, une place très importante dans le débat intérieur, mal perçue en Europe. La présidence Obama, qui donne priorité aux affaires intérieures avec la réforme de l'assurance maladie, cherche à apporter des réponses à un système réputé peu performant, mais elle ne s'identifie pas à la rupture souhaitée par la gauche démocrate. Là encore, le changement n'est pas celui que d'aucuns attendaient...

Les projets de la majorité sont plus en phase avec leur base électorale s'agissant d'une autre grande particularité américaine, les prêts étudiants. Vitale pour l'accès à l'université, cette pratique très répandue a suscité un mouvement contre les intermédiaires privés spécialisés comme Sallie Mae en faveur d'un basculement des subventions publiques à ces organismes vers des prêts fédéraux directs. Ainsi les traditionnels prêts Pell, créés en 1965 en faveur des moins favorisés, et dont le montant maximal dépasse 4000 dollars, bénéficient de 36 milliards supplémentaires sur dix ans. Le débat a été bien plus vif, là encore, que notre lecture de l'actualité américaine le laisserait penser, comme l'a montré la très symbolique éviction des banques commerciales de la gestion de prêts étudiants sur fonds publics. Il reste que l'augmentation des coûts de l'enseignement supérieur aux États-Unis, source de questionnements sur l'équité et le contrat social américain dont le GI Bill d'après-guerre reste l'un des grands symboles, est loin d'être compensée par ces mesures. Les dettes des étudiants sortis de l'université à hauteur de 20 000 dollars ne sont pas rares. Les droits d'inscription avoisinent souvent

10 000 dollars pour le secondaire privé. Sur tous ces sujets, les analyses de Jeffrey E. Mirel et Maris A. Vinovskis de l'université du Michigan, et John Douglass de Berkeley, offrent une explication de premier ordre à une époque d'intense activité législative motivée tant par des préoccupations financières immédiates que par l'avenir de l'économie américaine.

Sur ce dernier plan, les réalités internationales se sont imposées à Obama. La mondialisation va son train et une plus grande concertation entre les acteurs établis et émergents est une condition de la stabilité pour tous. Tandis que la régulation financière s'invite à l'agenda international, le commerce est négligé. C'est pourtant là un aspect de la relation de l'Amérique au monde qui a été déterminant depuis soixante ans. Si, contrairement à l'adage, ce qui est bon pour l'Amérique n'est pas nécessairement bon pour le monde, « l'ouverture » a motivé le magistère international des États-Unis, que ce soit celle des systèmes politiques ou des marchés. Liberté et prospérité forment l'axiome par lequel ils ont installé leur prédominance, appuyée sur une supériorité militaire désormais sans équivalent. La liberté de commerce, héritage britannique, a été un axe essentiel depuis la création du GATT en 1947.

Aujourd'hui cependant, avec l'émergence de nouvelles économies aux populations colossales, le « choc des prospérités » exige un réajustement de grande ampleur. Dans un monde post-11 septembre frappé par la crise économique, le développement n'apparaît pas seulement comme une source d'opportunités commerciales du point de vue américain, mais comme une condition de leur sécurité. Il ne s'agit pas ici de plan Marshall ou de reconstruction du Japon mais de négociations multilatérales globales. L'approche de la sécurité nationale défendue par le directeur national du renseignement, l'amiral Blair, exprime parfaitement que la stabilité socio-économique dans le monde est un élément majeur auquel doit veiller la politique américaine. Pour cela, une attention particulière est portée au cycle de Doha sur le développement de l'OMC. Le succès de ce cycle importe pour la paix mondiale, et cette approche fait écho au dialogue

« civilisationnel » qu'appellent les discours du Caire et d'Ankara. Les États-Unis doivent favoriser un développement économique harmonieux comme vecteur de paix et de stabilité mondiale, cependant le donnant-donnant que comporte tout accord commercial à l'OMC remet en cause certains acquis ancrés dans des structures ou pratiques sociopolitiques. C'est le cas notamment des subventions agricoles, et ce problème vaut aussi pour les économies industrielles d'Europe. L'article d'Elliot Feldman sur Doha et l'agriculture illustre cet enjeu économique et politique auquel les pays dits riches doivent faire face à l'heure du grand ajustement nécessaire à la stabilité globale. L'approche est en outre complétée par une plongée dans l'altermondialisme américain fort à propos. Celui-ci avait fait de l'OMC le symbole de sa contestation, mais ici encore, Obama exprime la continuité plus qu'une rupture hypothétique dont le moteur serait idéologique.

Le commentaire de Yannick Mireur offre une autre illustration de cette continuité dans la politique économique extérieure des États-Unis. Les relations sino-américaines, au centre de la grande transformation de l'économie mondiale, font en effet l'objet d'une gestion délicate où la modération est de mise. Le Dialogue économique stratégique (SED) instauré par l'administration Bush est ainsi poursuivi par une équipe démocrate sensible à toute provocation qui pourrait envenimer des rapports compliqués, où chacun comprend l'interdépendance qui s'est désormais installée. Le taux de change yuan-dollar déchaîne les passions depuis plusieurs années, et en avril encore le Congrès attendait des mesures contre une concurrence chinoise jugée déloyale en raison d'une sous-évaluation du yuan. L'annonce d'une rencontre entre le secrétaire au Trésor et le vice-président chinois est un signe politique très fort d'une volonté d'apaisement pour résoudre ce différend avec sagesse. La centralité des questions monétaires sino-américaines exige de mieux connaître les conditions et orientations de la politique chinoise en la matière. L'ouvrage de Victor Shih, de Northwestern University, livre un passionnant éclairage sur la politique monétaire chinoise et les luttes politiques internes au régime autour des orientations à suivre. Replaçant ces explications

dans le contexte des tensions monétaires actuelles, Yannick Mireur suggère qu'un desserrement du contrôle d'instruments macroéconomiques essentiels comme le taux de change ou la politique monétaire, est inéluctable. L'intégration de la Chine dans l'économie mondiale par la transformation de l'économie politique du pays laisse poindre en effet, à l'horizon, une autre forme de « démocratisation » chinoise dont la force ne doit pas être sous-estimée. Les débats internes sur l'orientation de la politique monétaire, la réforme financière et la progressive transition vers un taux flottant du yuan nous renseigneront autant sur l'évolution du régime que les questions de censure récemment évoquées avec Google. D'aspect technique, la politique de change renferme une dimension éminemment politique dont l'enjeu est le rôle de la Chine dans le monde. Cela sera d'intérêt pour tous ceux qui s'intéressent à la politique américaine.

Yannick MIREUR

La paralysie des négociations de Doha : les subventions agricoles en Europe et aux États-Unis

Elliot J. FELDMAN

LE PROBLÈME

Le cycle de négociations commerciales de Doha (*Doha Round*) a débuté au Qatar en novembre 2001. Censé amorcer un nouveau « cycle de développement », il avait pour objectif d'établir un accord commercial mondial, aux conséquences bénéfiques pour

Elliot J. Feldman, diplômé de l'université de Chicago et docteur du Massachusetts Institute of Technology, est actuellement directeur national du Cabinet de commerce international Baker & Hostetler LLP à Washington DC. Ancien professeur de sciences politiques à la School of Advanced International Studies de l'université John Hopkins, il fut aussi directeur du consortium universitaire pour la recherche sur l'Amérique du Nord à l'université d'Harvard. Ses clients incluent, outre le secteur privé, la commission internationale des frontières, les gouvernements canadiens, québécois et mexicains, ainsi que la république populaire de Chine.

les pays en voie de développement (PED). Les négociations se sont interrompues en juillet 2008. Conscients des sondages prévoyant une défaite des républicains, George W. Bush et ses conseillers avaient pourtant tenté de persuader les partenaires commerciaux des États-Unis qu'un président démocrate ne mènerait pas les négociations jusqu'au bout. Selon G. W. Bush, les pourparlers devaient reprendre et aboutir avant l'élection présidentielle de novembre 2008. Les PED, en particulier la Chine et l'Inde, avaient une opinion toute différente, et se contentèrent de laisser traîner les négociations jusqu'à ce que le nouveau président américain soit connu, et qu'un accord puisse être ratifié par le Congrès avec un président en position de force. La plupart des pays reconnaissent qu'on ne doit pas encore parler d'échec. Mais en mars 2010, les négociations n'ont pas véritablement repris. Lors d'un conseil ministériel réduit à New Delhi au début du mois de septembre 2009, Pascal Lamy, directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), a organisé une série de réunions à Genève quinze jours plus tard, au cours desquelles il annonça la poursuite des pourparlers dans cette même ville en octobre, novembre et décembre. Il n'avait cependant promis aucun progrès significatif, et nul n'a été signalé depuis lors.

Bien des raisons ont été invoquées pour expliquer l'échec de juillet 2008, ainsi que la paralysie qui s'ensuivit. Bon nombre de questions, telles que les barrières non tarifaires, les services, les droits de douane sur les produits industriels et les possibilités de recours en cas de litige commercial, se soldèrent par des désaccords. Force était de constater qu'il y avait de graves dissensions sur les procédures : fallait-il négocier enjeu par enjeu, ou s'accorder d'abord sur de simples « modalités » générales ? Mais la question sous-jacente, depuis des années, porte sur le souci qu'ont les pays en voie de développement de freiner le libre-échange, et d'éviter ainsi la famine de leurs populations. Pour ces pays, cela signifie s'assurer un approvisionnement en nourriture suffisant et nutritif, sans dépendre des importations étrangères. Leurs dirigeants sont convaincus que la plus grande menace pesant sur leurs réserves nationales est celle des denrées alimentaires bon marché en provenance des pays industrialisés. On pourrait croire que ces denrées sont peu chères parce qu'elles

proviennent de l'aide humanitaire, ou que leurs prix modiques sont le résultat d'une agriculture moderne et intensive. Or en réalité, leur faible prix résulte des subventions consenties par les gouvernements des pays développés, ce qui biaise totalement les termes de l'échange.

L'agriculture constitue à la fois la question centrale et le problème le plus urgent du cycle de Doha. Les stéréotypes veulent que les pays développés aspirent à un approfondissement permanent du libre-échange, alors que les PED sont plus enclins à développer des politiques protectionnistes. Or, ces idées reçues ne s'appliquent pas à l'agriculture.

La théorie qui rend compte des différences d'approche entre les PED et les pays industrialisés fut synthétisée par Alexander Hamilton dans son *Report on Manufactures* de 1791. Ce rapport officiel appelait à la protection des industries naissantes – en l'occurrence aux États-Unis – contre la concurrence des industries à l'étranger (tout particulièrement la Grande-Bretagne), plus établies et plus efficaces. En effet, sans protection douanière adéquate, les pays les plus industrialisés en Europe prélèveraient alors les ressources naturelles des États-Unis, et seraient les seuls bénéficiaires de l'échange en améliorant constamment leur savoir-faire industriel, tandis que les États-Unis resteraient une nation agricole. Or pour Hamilton, les États-Unis devaient développer leur propre secteur industriel, ce qui signifiait protéger leur marché. L'absence de protection douanière aux États-Unis permettait à la Grande-Bretagne et à la France d'échanger des produits manufacturés contre des matières premières, réalisant ainsi un profit qui barrait la route au développement et à la modernisation pour la jeune nation. Hamilton reconnaissait néanmoins que les industries naissantes devenaient compétitives au bout d'un certain temps, et qu'en conséquence elles devaient finalement abandonner leur régime de protection. C'est pourquoi les pays développés reprochent aux PED leur lenteur à reconnaître le moment où toute protection doit être abandonnée, ce qui induit des distorsions de concurrence et bloque les bénéfices du libre-échange à l'échelle internationale.

Pourtant, malgré la justesse de ses intuitions, il semble qu'Hamilton n'ait pas réalisé que le protectionnisme génère des intérêts acquis, bien relayés politiquement au sein des institutions politiques, et qui sont donc en position de bloquer toute évolution vers la baisse des droits de douane. En Europe comme aux États-Unis, le secteur de l'agriculture illustre parfaitement ce qu'Hamilton n'a pas compris. Les représentants du secteur agricole sont des acteurs incontournables des politiques de distribution et redistribution qui les affectent ; ils exploitent les spécificités institutionnelles offertes par leurs pays respectifs pour influencer toute décision les concernant. La clé d'une reprise réussie des négociations du cycle de Doha réside d'abord et avant tout dans la capacité des responsables politiques de surmonter avec succès la résistance au changement au sein du monde agricole. C'est là que se trouve le défi majeur pour les pays développés, bien plus que dans les exigences des PED.

Même en écartant le concept de « raison d'État ¹ », toute politique étrangère, notamment pour les questions commerciales, est le miroir de la politique intérieure. L'approfondissement du libre-échange serait probablement bénéfique à la fois pour l'Union européenne et les États-Unis en théorie, mais leurs politiques commerciales internationales reflètent les préférences d'une palette d'intérêts nationaux à l'influence variable. Il est inévitable que même les pays fidèles aux principes du libre-échange aient aussi des secteurs à protéger, tandis que les nations qui semblent protectionnistes demeurent ouvertes au libre-échange dans des domaines précis. Ces paradoxes s'expliquent par la configuration de la politique intérieure.

Le 29 juillet 2008, lors de l'interruption des négociations à Doha (précédant de six semaines la faillite de la banque Lehman Brothers, à l'origine de la récession mondiale et d'un renouveau des tensions protectionnistes), les États-Unis et l'Europe se sont hâtés d'invoquer la responsabilité des deux grandes voix émergentes du monde en développement : la Chine et l'Inde.

1. En français dans le texte. (*N.d.T.*)

Ainsi, après avoir noté que ce fut le porte-parole indien Kamal Nath qui annonça l'interruption des négociations, le *Washington Post* affirmait que « le rôle de la Chine dans l'interruption des négociations de Doha [était] particulièrement consternant ² ». D'un point de vue strictement formel et technique, le diagnostic est juste. En effet, la Chine et l'Inde, et peut-être, dans une moindre mesure, le Brésil, ont joué un rôle déterminant dans le rejet de l'accord prévu. Mais d'un point de vue plus large, systémique et institutionnel, le constat est faux. En effet, les négociations ne pouvaient aboutir – et c'est toujours vrai – sans une percée sur la question agricole. Or la solution de l'inéquité des échanges agricoles au niveau international réside en premier lieu dans les pays développés.

L'UNION EUROPÉENNE ET LA DÉFENSE DES SUBVENTIONS AGRICOLES

Ni les États-Unis ni l'Union européenne n'ont accepté d'abandonner leurs larges subventions à l'agriculture, source de tant d'inquiétudes au sein des PED. Les fondements historiques de leurs positions diffèrent, tout comme les raisons qu'ils invoquent. Mais tous deux s'accrochent néanmoins au protectionnisme agricole pour des raisons de politiques intérieures et d'arrangement institutionnel.

L'Union européenne repose sur une intuition toute simple : les pays engagés dans des échanges commerciaux sont moins enclins à se déclarer la guerre. La construction européenne est également basée sur le constat selon lequel les deux guerres les plus sanglantes du XX^e siècle sont avant tout le fait des ambitions impérialistes de l'Allemagne. Avec l'aide et la bienveillance américaine, les Européens ont souhaité démilitariser l'Allemagne et canaliser son fort potentiel industriel au sein d'une union pacifique. Pour leur part, les Allemands, après le traumatisme nazi, voulaient à tout prix

2. "Doha's Demise", *Washington Post*, 30 juillet 2008, <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2008/07/29/AR2008072902110.html> (consulté le 4 avril 2010).

retrouver leur place au sein de la grande famille que forment les nations européennes.

En 1945, les deux puissances majeures du continent européen étaient l'Allemagne et la France. La Grande-Bretagne ne se considérait pas comme une puissance continentale, et aspirait à conserver son indépendance grâce à ce qu'elle croyait être son influence mondiale. L'URSS représentait quant à elle une menace potentielle pour le continent tout entier, et non une puissance européenne en elle-même. La condition essentielle pour pacifier l'Europe était par conséquent la réunion de l'Allemagne et de la France dans le cadre d'un partenariat économique renforcé et mutuellement avantageux. C'est là le fondement de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) ainsi que du Traité de Rome. C'est sur cette base que s'est construite l'Union européenne depuis plus de cinquante ans, garantissant ainsi la paix sur le continent. Ces nobles considérations sur la guerre et la paix n'excluent pas la prise en compte des intérêts et des priorités plus immédiats des pays impliqués. Dans le cas de l'Allemagne, l'impératif était de se faire accepter par ses voisins, quoi qu'il en coûte. Le prix fixé par la France fut la protection de son agriculture, notamment par le biais de subventions.

Pour comprendre l'influence des agriculteurs français, il est nécessaire de saisir leur importance dans l'histoire de France moderne. Les arbitres de la révolution de 1789 étaient des propriétaires terriens à la prospérité tout juste naissante ; ces *grands paysans*³ de la campagne française bénéficièrent très largement de la chute du système féodal. Les terres détenues par la noblesse et le clergé et confisquées au nom de la Révolution furent alors cédées en partie à une classe moyenne déjà prospère et essentiellement constituée de fermiers conservateurs. Les fondements de la démocratie parlementaire française sont à trouver dans la protection accordée par l'État à ces fermiers, en mettant tout d'abord un terme à la contre-révolution. Ainsi, en France, depuis 1789, la paix en interne reposait sur d'importantes subventions au

3. En français dans le texte. (N.d.T.)

secteur agricole, ce qui en retour a garanti une production plus vaste que nécessaire, permettant non seulement de nourrir le pays, mais aussi d'enregistrer des bénéfices. La France ne pouvait ni ne voulait faire partie d'une Union européenne qui ne préserverait pas sa souveraineté nationale ni n'offrirait de garanties quant à la paix civile. Les pays engagés dans une industrialisation plus vaste et plus dense avec comme conséquence la réduction de leur secteur agricole devaient accepter les conditions posées par la France. La chute brutale de la féodalité en Allemagne, ce qui a largement préparé le régime national socialiste, a conduit à la quasi-disparition du secteur agricole. En Allemagne de l'Est, les grands propriétaires terriens (*Junkers*) furent isolés et disparurent. Aucun impératif politique similaire n'a jamais existé en France. La France a vu dans les négociations en faveur de la création d'une Union européenne une formidable aubaine : en échange d'un retour de l'Allemagne dans le cercle des nations « fréquentables », la France fit pression pour la création d'une politique agricole commune (PAC), qui rendrait permanentes les garanties à l'agriculture française. D'un point de vue économique et selon toute logique, cette formidable aubaine aurait dû prendre fin en 1990, avec la réunification de la RFA et de la RDA, dont les coûts ont de loin excédé les calculs du chancelier Kohl. La bonne foi de l'Allemagne en tant que nation « respectable » n'était par ailleurs plus mise en doute. Et le pays ne pouvait plus se permettre de verser les sommes nécessaires aux subventions agricoles européennes. Cependant, l'élargissement de l'UE, avec l'entrée de pays dont les économies étaient extrêmement dépendantes de l'agriculture (telles que la Pologne et la Grèce), a renouvelé l'importance de la PAC, et notamment aux yeux des Allemands, à cause des besoins de l'Allemagne de l'Est. En 2008, le budget de la PAC était de 55 milliards d'euros, soit 43 % du budget total de l'UE.

Le point discours officiel de l'UE sur sa générosité est d'une grande banalité. On peut lire sur le site Internet de l'UE que les 2 euros versés chaque semaine par les citoyens européens est « un prix bien peu élevé pour bénéficier de réserves de nourriture substantielles et d'une campagne vivante ». En

sur les quelque 22,9 milliards de dollars du projet de loi sur le budget agricole (*agricultural appropriations bill*), la modeste réduction de 600 millions de dollars soumise par le président fut rejetée par la sous-commission sénatoriale qui en débattait (Senate Agriculture Appropriations Subcommittee). Au départ, la proposition présidentielle prévoyait une diminution progressive (sur dix ans) de 15 milliards de dollars des subventions agricoles. Le sénateur Max Baucus, démocrate du Montana, et président de la commission sénatoriale des finances (Senate Finance Committee), a estimé que cette décision n'irait « nulle part », qu'elle « ne marcherait pas ⁵ ». Ce fut en effet le cas.

Le représentant Barney Frank, un démocrate président de la commission des activités financières (Committee on Financial Services) de la Chambre, a déclaré, lors d'une conférence au National Press Club en juillet 2009 : « Je suis choqué que certains des membres les plus conservateurs du Congrès souhaitent réduire le budget et diminuer nos subventions, et laisser les gens se débrouiller tout seul... Il y a apparemment une note de bas de page dans les grands textes fondateurs du libéralisme d'Hayek, de Von Mises et de Milton Friedman qui dit "sauf l'agriculture". Manifestement, rien dans ce discours ne s'applique à l'agriculture ». Il affirma également que « le président Obama a proposé une diminution des subventions agricoles, et quelques-uns des plus austères conservateurs fiscaux, au sein des deux partis, ont bloqué cette proposition immédiatement ⁶ ». Au vu des autres priorités qui l'accaparent en permanence, il était peu probable que le président revienne à nouveau sur ce sujet : la proposition de budget de l'hiver 2010 ne comporte aucune baisse des subventions agricoles.

Au moins trois éléments essentiels à la compréhension des subventions agricoles aux États-Unis ainsi que leur impact sur les négociations de Doha. Chacun d'entre eux va à l'encontre

5. J. Weisman, "Fleshing Out A Plan To Expand Government's Role", *Wall Street Journal*, 8 mai 2009, <http://online.wsj.com/article/SB124170283087195963.html> (consulté le 4 avril 2010).

6. La déclaration est disponible à <http://www.house.gov/frank/pressreleases/2009/07-27-09-national-press-club.html> (consulté le 4 avril 2010).

revanche, rien n'est dit du prix à payer par le reste du monde, ni des entorses au libre-échange.

LE PROTECTIONNISME AGRICOLE AMERICAIN

Les considérations nationales ne sont pas les seules à jouer quand il s'agit d'expliquer la ténacité avec laquelle l'UE a entretenu et développé les subventions agricoles. Elles ne sont pas non plus les seules raisons pour lesquelles l'UE s'est battue pour des exemptions agricoles au sein de l'OMC (les sempiternels différends sur le commerce de la banane sont probablement les meilleurs exemples du contraste entre la vision européenne des intérêts agricoles et celle des pays en développement). La concurrence des États-Unis est un facteur explicatif crucial. On pourrait même avancer que, si jamais les États-Unis devaient suspendre demain leurs subventions agricoles, l'UE s'engagerait sans doute sur la même voie, tant le poids budgétaire du secteur agricole pèse de façon insupportable sur l'UE, notamment après l'élargissement à l'Est. Il y a fort à parier que c'est une dynamique de ce genre qui a rendu possible l'aboutissement de l'*Uruguay Round*.

Les États-Unis subventionnent eux aussi leur agriculture ; en 2008, 21 milliards de dollars ont été injecté dans ce secteur (une somme loin d'être aussi élevée que dans l'UE, mais plus que suffisante pour ne pas laisser insensible les PED et alourdir le budget national). Peu après son entrée en fonction, le président Obama a présenté son premier projet budgétaire, dans lequel il proposait le plafonnement des subventions agricoles à 250 000 dollars par an. Des sénateurs d'États ruraux, menés par le démocrate Kent Conrad (Dakota du Nord), s'y opposèrent immédiatement. L'équipe présidentielle, et notamment Peter Orszag, directeur de l'OMB (Office of Management and Budget), a insisté sur sa détermination à « formuler une loi permettant d'économiser sur les subventions agricoles [...] en particulier en réduisant celles destinées aux grands exploitants »⁴. Pourtant,

4. Communiqué de presse, *Office of Management and Budget*, 25 mars 2009, http://www.whitehouse.gov/omb/assets/blog/032509_Orszag_Press_Briefing.pdf (consulté le 3 avril 2010).

des idées reçues. Tout d'abord, la responsabilité du Congrès en matière de protectionnisme agricole, n'exclut en aucune façon d'autres formes de protectionnisme dans d'autres secteurs. Le Congrès est en fait toujours protectionniste, et l'agriculture ne fait pas exception. Néanmoins, le Congrès avait accepté la baisse des subventions agricoles décidées par le président Clinton. Cet exemple est la preuve que les réticences du Congrès dans le cadre de Doha ne sont pas insurmontables. Le Congrès demeure malgré tout un obstacle de taille. En second lieu, les républicains ne sont pas nécessairement adeptes du libre-échange et les démocrates ne sont pas toujours protectionnistes. Les clichés partisans comme ceux utilisés par Bush et ses conseillers lors des ultimes négociations de l'automne 2008 sont trop générales, voire caricaturales. Enfin, la libéralisation des échanges mondiaux a été menée depuis la Seconde Guerre mondiale par les États-Unis, et plus précisément par le président. La clé de la libéralisation mondiale des échanges réside dans l'autorité présidentielle. Malgré son discours et en dépit des apparences, George W. Bush n'était pas un défenseur du libre-échange. Par conséquent, l'avenir des négociations de Doha dépend du *leadership* d'Obama.

LA STRUCTURE DU CONGRÈS

Selon la Constitution des États-Unis, c'est au Congrès que revient la gestion des droits de douanes et du commerce (article 1, section 8). Le Congrès a le pouvoir budgétaire. Il délègue la gestion des droits de douane et du commerce au Committee of Ways and Means à la Chambre des représentants, et à la commission des finances (*Finance Committee*) du Sénat. Ces commissions divisent le travail au sein de sous-commissions, qui sont responsables du commerce international. Les représentants, tout comme les sénateurs s'efforcent de participer à des commissions où ils pourront être directement utiles à leurs électeurs. En effet, leur élection ne dépend pas d'abord de leur parti, comme dans les systèmes parlementaires, mais du soutien des électeurs locaux. La contrainte électorale pèse donc très lourd et les élus au Congrès cherchent à assurer leur survie politique. Les grandes industries agro-alimentaires

portent un intérêt tout particulier aux impôts. Le Ways and Means Committee à la Chambre des représentants et la commission des finances au Sénat fixent tous deux les lois fiscales. Ils sont tous deux dominés par les représentants et les sénateurs des États et des districts ruraux, dont les habitants sont généralement peu disposés à payer des impôts. En 2010, sur les 23 membres que compte la commission sénatoriale des finances du 111^e Congrès, 16 sont issus d'États ruraux tels que le Montana (lieu de résidence de son président), l'Iowa (l'État du numéro deux de la commission), le Dakota du Nord et l'Arkansas, la Virginie occidentale, le Wyoming et le Kansas. Il existe des intérêts agricoles considérables dans la quasi-totalité des six États restant, y compris en Floride et au Texas. La domination rurale est manifeste au sein de la sous-commission du commerce (Trade Subcommittee), au sein de laquelle huit des 11 sénateurs viennent d'États ruraux tels que l'Idaho et le Maine, l'Oregon ou le Kansas. La tendance est similaire au sein de la Chambre des représentants, dans laquelle trois des 14 membres de la sous-commission du commerce sont originaires de Californie, tandis que les autres membres restants viennent d'États tels que le Dakota du Nord, le Kentucky, le Tennessee, la Caroline du Nord, la Floride, l'État de Washington et le Texas. Les États ruraux sont traditionnellement républicains. Et si les agriculteurs sont généralement favorables à l'ouverture des marchés étrangers (ils sont ainsi en faveur d'une politique plus libérale en faveur de Cuba), ils sont extrêmement protectionnistes sur tous les autres sujets commerciaux. Qu'ils soient républicains ou démocrates importe peu : lorsqu'il s'agit d'agriculture, tous souhaitent d'une part l'ouverture des marchés étrangers, et d'autre part la fermeture du marché national. Les agriculteurs n'envisagent aucune autre option, de sorte que leurs élus ne peuvent qu'en tenir compte.

Cette réalité institutionnelle (la domination rurale s'exerçant à la fois dans les sous-commissions en charge du commerce et dans les commissions fiscales) imprègne l'ensemble du système politique. Par exemple, sur les 21 membres que compte la commission sénatoriale en charge de la supervision du Department of Agriculture, 15 proviennent d'États

strictement ruraux. La course à l'éthanol a eu des conséquences graves à la fois sur le cours de certains produits alimentaires et sur leur approvisionnement. Mais elle résulte d'abord et avant tout de la puissance institutionnelle des sénateurs de l'Iowa (un républicain et un démocrate), ainsi que du *caucus* de l'Iowa, qui lance la course aux primaires tous les quatre ans. Les candidats à la présidence se doivent donc d'éviter de froisser les agriculteurs de l'Iowa. En d'autres termes, ils ne peuvent s'opposer frontalement à la plupart des subventions agricoles, et en particulier à celles pour l'éthanol.

LES PARTIS POLITIQUES

Aussitôt après les attentats du 11 septembre 2001, les républicains, supposés être d'ardents défenseurs du libre-échange, contrôlaient à la fois le Congrès et la Maison Blanche. G. W. Bush devenant un « président en temps de guerre » (*wartime president*), il pouvait obtenir tout ce qu'il voulait du pouvoir législatif. G. W. Bush a alors accepté toute une série de subventions pour le monde agricole, qui, dans les faits, mettaient un terme à la Farm Bill de 1996. Ce texte, élaboré avec le soutien de Bill Clinton, avait supprimé un grand nombre de subventions agricoles datant des années 1980 et décidées sous Reagan et Bush Sr. La Farm Bill de 1996 avait rapproché la production de nourriture des forces du marché. Selon Robert L. Thompson, président de l'International Food and Agriculture Trade Policy Council et professeur à l'université d'Illinois, l'adoption du Farm Bill de 2002 a empêché les États-Unis « d'assumer correctement un rôle de *leader* dans les premières étapes du cycle de Doha ⁷ ». Après l'adoption de cette loi républicaine, les États-Unis ne pouvaient plus être crédibles lorsqu'ils prônaient les vertus du libre-échange dans le secteur agricole.

Les noms des présidents républicains Harding et Hoover sont pratiquement synonymes de protectionnisme commercial

7. R. L. Thompson, *The U.S. Farm Bill and the Doha Negotiations: On Parallel Tracks or a Collision Course?*, Washington DC, International Policy Council, note n° 15, septembre 2005, www.wto.org/english/forums_e/ngo_e/posp52_ifatpc_e.pdf (consulté le 5 avril 2010).

(avec par exemple le Smoot-Hawley Tariff Act). Le GATT, qui a libéralisé le marché mondial, a été créé sous la présidence de Franklin Roosevelt, puis mis en œuvre par le président démocrate Harry Truman, malgré les objections du Congrès républicain d'alors. Le *Kennedy Round* emprunte son nom au président démocrate qui l'a initié. Son successeur, Lyndon Johnson, démocrate lui aussi, mena les négociations à leur terme. Dwight Eisenhower, le républicain qui les précéda, était originaire d'Abilene, dans le Kansas. En 1955, il obtint une exemption (*waiver*) pour le secteur agricole au sein du GATT. Par ailleurs, il ne contribua en rien au développement du libre-échange. Son ancien vice-président, Richard Nixon, instaura, lorsqu'il devint président à son tour, les Voluntary Restraints Agreements (VRA) sur l'acier, ainsi que le Multifiber Agreement, imposant des quotas mondiaux sur les textiles au cours des trente-quatre années qui suivirent. Le Trade Agreements Act de 1979, qui a ouvert la voie au *Tokyo Round*, a été signé par le président Jimmy Carter. Plus tard, les VRA sur l'acier ont été réintroduites par le républicain Ronald Reagan. Des mesures de protection similaires ont été imposées vingt ans plus tard par George W. Bush. À l'inverse, l'*Uruguay Round* et l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA) ont tous deux été finalisés sous la présidence de Bill Clinton.

On peut tirer deux leçons de la structure du Congrès et des prises de position partisans. Premièrement, l'autorité de la Maison Blanche ne doit pas être négligée : elle peut surmonter le protectionnisme du Congrès, quel que soit le parti dominant. Deuxièmement, les démocrates, en particulier lorsqu'ils contrôlent la présidence, ne sont pas plus favorables au protectionnisme que leurs opposants républicains.

L'ADMINISTRATION OBAMA ET LES NÉGOCIATIONS DE DOHA

En mission à Genève en septembre 2009, Bob Stallman, président de l'American Farm Bureau, déclarait qu'il ne voyait « aucun signe indiquant un quelconque désir de

débloquer les négociations interrompues en juillet 2008 ⁸ ». Il souligna à nouveau les attentes des agriculteurs américains en termes d'ouverture des marchés à l'étranger, ce qui est très précisément la principale crainte des PED. Nul ne suggéra la baisse des subventions agricoles.

Bien que l'administration Obama ait affirmé sa volonté de finaliser les négociations de Doha, les hauts fonctionnaires qui travaillent pour le United States Trade Representative sont d'anciens collaborateurs du président de la commission des finances du Sénat, Max Baucus (démocrate du Montana). Quand Barack Obama et les démocrates de la Chambre soutenaient l'idée d'un programme public (*public option*) pour l'assurance santé, Kent Conrad, le sénateur démocrate du Dakota du Nord et membre de la commission des finances, a proposé de créer à la place des « coopératives rurales ». Le président de la commission, Max Baucus, s'est opposé à toute mention d'un programme public dans le projet de loi sénatorial issu de la commission des finances. Le signal envoyé à la présidence était clair : non seulement nous sommes en mesure de compromettre la réforme présidentielle de l'assurance maladie, mais nous défendrons les intérêts des agriculteurs dans le débat sur l'assurance maladie et les subventions agricoles.

Le président Clinton avait fait du commerce international la pièce maîtresse de sa politique étrangère, un mois à peine après son entrée en fonction. À l'inverse, le président Obama n'y prête que peu d'attention. Probablement embarrassé par les propositions qui ont circulé pendant la campagne et qui suggéraient une renégociation de l'ALENA, Obama éluda le sujet lors de sa visite à Ottawa. Depuis lors, le sujet a disparu. Obama s'est contenté d'exprimer sa volonté de voir aboutir les négociations du cycle de Doha d'ici la fin de 2010. Mais il n'a pas sollicité le Congrès pour obtenir un pouvoir de négociation commerciale dit *fast-track*, sans lequel il n'entrera dans aucun pourparler. Clinton avait débuté son premier mandat au sortir de la Guerre froide ; Obama a quant à lui hérité de conflits bien réels et controversés en Irak, en

8. Entretien avec l'auteur le 25 septembre 2009.

Afghanistan et au Pakistan. Mais Obama sait, probablement mieux que tous ceux l'ayant précédé, à quel point il est nécessaire de nourrir les plus humbles et d'encourager la prospérité à l'échelle mondiale. Personne ne saurait être aussi intimement convaincu de la pertinence des objectifs du *Doha Round*. Ainsi, le président s'est à plusieurs reprises prononcé en faveur du libre-échange, bien qu'il ait accepté des mesures qui contredisent ses déclarations, comme les dispositions Buy American dans le cadre du programme de relance, ou les quotas sur les pneus en provenance de Chine.

Pour que les négociations de Doha puissent se renouveler et aboutir, l'Europe et les États-Unis doivent s'inspirer de la situation de 1998, lorsque les États-Unis avaient diminué les subventions agricoles et que l'Europe avait commencé à suivre la même voie. Seule une juste commercialisation des produits agricoles, sans subventions massives, rendra l'agriculture des pays développés moins menaçante aux yeux des PED. L'Inde, la Chine et le Brésil pourront alors envisager de bénéficier de l'ouverture des marchés, aussi bien pour les produits agricoles que pour les biens et services. Mais un retour à la situation de 1998 prendra du temps. Le président Clinton ne s'était pas confronté à la question agricole avant son second mandat. En outre, il n'avait pas à gérer le même agenda international qu'Obama. La configuration du Congrès et des partis indique en tous les cas que les négociations de Doha aboutiront uniquement lorsque le président des États-Unis en fera une priorité et se confrontera aux réflexes protectionnistes inhérents au monde agricole.

Certes, l'Europe pourrait être d'une aide précieuse. Ses subventions surpassent de loin celles des États-Unis. Si l'UE suspendait ses subventions agricoles, si elle faisait preuve de *leadership* sur les questions de commerce international, le Congrès américain perdrait alors toute excuse pour justifier les subventions qu'il accorde. L'Europe et les États-Unis pourraient aussi s'entendre sur une diminution conjointe de leurs subventions agricoles, en dehors des négociations officielles de Doha. Jusqu'en juillet 2008, les négociations de Doha avaient souvent l'aspect d'un affrontement totalement

inutile au sein du monde développé entre les États-Unis, largement sur la défensive, et l'Union européenne. Maintenant que le *leadership* américain est beaucoup plus légitime, Barack Obama peut enfin suivre le chemin tracé par ses prédécesseurs, et procéder à une libéralisation du commerce afin d'étendre la prospérité à travers le monde. Telle semble être la promesse annoncée par son prix Nobel ; cependant, pour s'engager à l'échelle mondiale, il devra avant tout réussir à s'imposer au niveau local.

Les obstacles institutionnels en Europe et aux États-Unis rendent toute diminution des subventions agricoles coûteuse, politiquement et socialement, mais pas impossible. Les petits calculs politiques freinent ce genre de démarche ambitieuse, mais en Europe, la pression pour baisser le coût des subventions est de plus en plus forte, et cette réforme est plus aisée à mettre en pratique depuis la réunification de l'Allemagne. Les déficits budgétaires sont de plus en plus importants et intensifient la pression à la fois aux États-Unis et au sein de l'UE. Néanmoins, le président Obama a plusieurs autres réformes à mener : maintenant que celle sur l'assurance santé a été faite, il lui reste encore à traiter la réglementation financière, la politique énergétique, le changement climatique, sans oublier les conflits en Afghanistan et en Irak. Tout ceci passera avant d'aborder le problème des subventions agricoles. D'ici là, et à moins que l'Union européenne ne prenne les devants, tout progrès significatif des négociations de Doha est peu probable.

Traduction réalisée par Pauline Chaillet

POLITIQUE AMÉRICAINNE

Jeffrey E. Mirel, Maris A. Vinovskis

Perennial Problems with Federal Education Reform
in the United States

John Aubrey Douglass

Quelle stratégie pour l'enseignement supérieur
après le plan de relance ?

Rekha Balu, Tara Bêteille, Susanna Loeb

Examining Teacher Turnover:
The Role of School Leadership

Elliot J. Feldman

La paralysie des négociations de Doha :
les subventions agricoles en Europe et aux États-Unis

Jean-Baptiste Velut

Rapport d'étape sur l'altermondialisme américain

Commentaire

Victor Shih

Livre signalé

Prix : 20 €



9 1782916 1722788

Diffusion :
Direction de l'information
légale et administrative
29, quai Voltaire
75340 Paris Cedex 07
Téléphone : 01 40 15 70 00
Télécopie : 01 40 15 68 00
www.ladocumentationfrancaise.fr